Nations Unies A/CN.4/503

Assemblée générale

Distr. générale
12 janvier 2000
Français
Original: anglais

Commission du droit international
Cinquante-deuxième session
1er mai-9 juin et 10 juillet-18 août 2000

Ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session

Qui doit s'ouvrir à l'Office des Nations Unies à Genève le lundi 1er mai 2000, à 15 heures

1. Nomination à des sièges devenus vacants après élection.
2. Organisation des travaux de la session.
3. Responsabilité des États.
4. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses).
5. Réserves aux traités.
6. Protection diplomatique.
7. Actes unilatéraux des États.
8. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
9. Coopération avec d'autres organes.
10. Date et lieu de la cinquante-troisième session.
11. Questions diverses.

00-23764 (F) 170100 170100